



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ DU SECTEUR DE L'ASSURANCE SÉLECTIONNÉ PAR ASTRÉE - MARS 2023 - N° 60

LA REVUE DE PRESSE

20
mars

La collecte nette en assurance vie a diminué d'environ 8,4 milliards d'euros en 2022.

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution publie [une analyse détaillée du marché de l'assurance-vie en 2022](#) : décélération de l'épargne financière des ménages, importance des bancassureurs, collecte nette, attractivité des contrats d'assurance vie et évolution des taux de rachat.

10
mars

Pratiques déloyales des tarifications : une déclaration de L'EIOPA

L'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (l'EIOPA, appelée également AEAPP) [annonce vouloir renforcer sa surveillance du marché](#) et principalement les pratiques de tarification différentielle. Le but est d'éliminer les stratégies de fixation des prix qui conduisent à un traitement injuste des clients.

17
mars

Un arrêté fixe la liste des fonctions nationales politiquement exposées

[L'arrêté publié le 17 mars dernier](#) fixe la liste des fonctions nationales politiquement exposées en application de l'article R. 561-18 du code monétaire et financier. L'article modifié liste les fonctions de personnes physiques devant faire l'objet d'une vigilance spécifique du fait de leur exposition politique.

Les dispositions de l'arrêté entrent en vigueur le 1er avril 2023. Les dispositions du 8° de l'article 1er relatives aux personnes qui, au sein des sociétés, établissements publics et autres personnes morales dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 50 millions d'euros exercent les fonctions de directeur général, directeur général délégué, de directeur général unique, de membre du directoire, d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance de sociétés anonymes ou, quel que soit leur titre entrent en vigueur à compter du 1er novembre 2023 pour toute nouvelle relation d'affaires et à compter du 1er avril 2024 pour toute relation d'affaires existante.



Publication du rapport annuel de la Banque de France

La Banque de France a publié son rapport annuel dans lequel elle reprend les différentes stratégies monétaires, financières, de transformation, de gouvernance ou encore de responsabilité sociale et environnementale adoptées durant l'année 2022 et les apports de ces dernières.

En 2022, la Banque de France a également actualisé son plan stratégique « Construire Ensemble 2024 » qui apporte des réponses aux nouveaux défis (inflation, stabilité financière, climatiques, technologiques, sociaux et territoriaux, et d'attractivité RH), projet matérialisé par 4 verbes d'action : ancrer, anticiper, accompagner et attirer.

Astrée vous souhaite une bonne semaine !

Avocats et consultants, nous sommes spécialisés dans les problématiques de distribution des produits d'assurances, bancaires et financiers depuis 25 ans.

Suivez toute notre actualité :

67 avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80